



## Problème de règlement - assurances

Par **Lydie95**, le **21/11/2008** à **14:24**

Ma voiture a brûlé le 18 septembre 2008, un expert mandaté par mon assurance a fait une 1ere estimation (sans contrôle technique, ni photos) de 1000 € que j'ai refusé. je leur envoie des documents comme annonce de journaux, contrôle technique etc... Et je reçois une autre estimation de 2900 € que j'accepte. Et depuis plus rien, je rappelle mon assurance, et ils me disent que l'expert qui a été mandaté et leur expert conseil ne sont pas d'accord sur le montant.

Je ne sais plus quoi faire. J'ai besoin d'aide merci

Par **chaber**, le **21/11/2008** à **18:56**

Avez-vous reçu et accepté les conclusions de l'expert sur la valeur de 2900e par écrit ou verbalement

Par **Lydie95**, le **23/11/2008** à **20:39**

Bonjour,

Oui effectivement, j'ai accepté la proposition par écrit.

Par **chaber**, le **24/11/2008** à **05:34**

Les conditions générales prévoient qu'en général les indemnités sont versées dans les quinze jours qui suivent l'accord (relisez à la rubrique indemnisation des sinistres dommages)

La discussion entre l'expert de la Cie et l'expert conseil de la Cie ne vous est pas opposable.

Vous envoyez une LR avec AR en rappelant l'accord signé, que les 15 jours sont écoulés et que la discussion entre les 2 experts de la Cie ne vous est pas opposable.

Par **Lydie95**, le **24/11/2008** à **14:03**

ok merci, je fais partir un courrier en RAR dans ce sens ce jour.

après avoir envoyé plusieurs RAR toujours pas de réponses

Par **Lydie95**, le **04/12/2008** à **10:55**

Bonjour,

Après avoir envoyé 2 RAR et les avoir appelé plusieurs fois.

Ceux ci me répondent toujours et encore qu'ils attendent les explications de l'expert afin de savoir pourquoi le montant estimé la 2eme fois est si élevé par rapport à la 1ere (1000 € et ensuite 2900 €). Cependant dans la 2eme estimation, il est indiqué "Une première estimation de sa valeur de remplacement, en fonction des éléments fournis et sous réserve de l'accord de l'Expert Conseil est de 2900 € ttc"

Que puis je faire?? cela fait 3 mois que cela s'est produit, j'ai acheté un véhicule pour pouvoir aller au travail et financièrement cela devient compliqué.

Merci